ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Handball

Question écrite n° 66538

Texte de la question

La ligue lorraine de handball denonce la suppression de postes de cadres techniques federaux qui la prive de cadres techniques, alors que selon les criteres retenus en cette matiere (rapport cadres/licencies et clubs) elle devrait en compter trois. Cette carence met en peril la perennite de cette pratique sportive en Lorraine. C'est d'autant plus inacceptable que le sport est reconnu comme un des facteurs essentiels de la formation de notre jeunesse. M Jean-Marie Demange demande a Mme le ministre de la jeunesse et des sports de tout mettre en oeuvre afin que la ligue lorraine de handball soit dotee des postes de cadres techniques federaux auxquels elle a droit.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministere de la jeunesse et des sports comme d'autres departements ministeriels contribue a l'effort budgetaire de reduction des effectifs de la fonction publique. Cependant, il convient de remarquer que la norme de reduction arretee a 1,5 p 100 en 1993 ne s'applique pas a ce departement ministeriel, considere par le Gouvernement comme un secteur prioritaire. En effet, le nombre d'emplois budgetaires a supprimer a ete fixe a quatre-vingt-dix au lieu de cent treize repartis de la maniere suivante : six emplois administratifs, quatre-vingt-quatre emplois de cadres techniques. Par ailleurs, les suppressions d'emplois sont compensees dans la loi de finances, a la fois par la creation de vingt contrats de haut niveau pour les entraineurs des federations non olympiques et par l'inscription d'une mesure budgetaire nouvelle dont l'objectif est de donner aux federations concernees par les retraits d'emplois les moyens financiers de recruter des animateurs sportifs. Ainsi, ce nouveau dispositif qui consiste a transformer pour partie l'aide actuelle en personnels par une aide financiere equivalente preserve les effectifs d'encadrement des federations en leur donnant une plus grande liberte quant au choix des personnels a recruter.

Données clés

Auteur : M. Demange Jean-Marie
Circonscription : - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 66538
Rubrique : Sports
Ministère interrogé : jeunesse et sports
Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 janvier 1993, page 182